



Août 2010

À TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ(E)S DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Cher membre,

Je vous invite cordialement au 38^e congrès et notre deuxième congrès biennal du Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, qui aura lieu du 15 au 17 octobre 2010 au Delta Fredericton, Nouveau-Brunswick. Nous tiendrons au cours de la même fin de semaine notre congrès biennal et les assemblées annuelles des composantes, de telle sorte que notre réunion aura la forme d'un congrès.

Des chambres seront réservées les soirs du vendredi et samedi pour les membres qui vivent à l'extérieur de 45 km de la région de Fredericton. Elles seront au Delta Fredericton (lieu du congrès) et à l'hôtel Crowne Plaza – Lord Beaverbrook Hôtel et au Fredericton Inn. Des chambres seront réservées d'après l'ordre du premier arrivé, premier servi.

Veillez remplir la CARTE-RÉPONSE annexée, puis la retourner par fax à notre bureau (506-450-8481) au plus tard le **7 septembre 2010**. Si vous venez avec un conjoint ou une conjointe, un invité ou une invitée ou des enfants au banquet et à d'autres activités sociales (voir les détails et les prix sur la carte-réponse), et vous voulez acheter des billets supplémentaires, veuillez en indiquer vos besoins sur votre CARTE-RÉPONSE.


Voici d'autres renseignements concernant la fin de semaine du congrès :

1. La documentation pour la convention de 2010 Biennal sera signalée au site Web www.nbu.ca de SEPPNB pour le 3 août. Des relevés des comptes financiers audités et le budget 2011-2012 seront fournis sur demande au bureau du syndicat et répartis à la convention
2. Tous les membres du Syndicat sont cordialement invités à assister au congrès, et auront droit à ce sujet aux allocations de repas et de voyage prévues dans la politique du Syndicat. **REMARQUE : Nous pouvons accepter la présence d'un maximum de 450 personnes au congrès.**

3. Le Conseil d'administration du SESPPNB tiendra une « séance d'accueil » durant l'inscription (le vendredi 15 octobre, de 16 h 30 à 18 h 30). Tous les membres y sont invités.
4. Le congrès biennal sera ouvert le vendredi 15 octobre, à 19 heures.
5. Une soirée est organisée pour les membres et leurs conjoints ou invités le vendredi 15 octobre, à compter de 21 h 15. L'entrée sera gratuite.
6. La réception et le banquet du congrès biennal aura lieu le samedi soir, à 19 heures. Le conjoint ou la conjointe, l'invité ou l'invitée et les enfants d'un membre pourront y participer si le membre a obtenu pour eux des billets aux taux suivants :
 - Enfants de 5 à 12 ans - gratuit
 - Conjoint ou conjointe / invité ou invitée - 25 \$ chacun
7. Le Comité de la condition féminine offrira un petit-déjeuner à tous les membres dimanche matin, à 7 h 30.
8. L'assemblée générale annuelle prendra fin dimanche, le 17 octobre, vers 15 heures. Un repas sera offert à midi.
9. Les membres auront droit gratuitement à des chambres ordinaires de dimensions normales.
10. Une politique sur la garde des enfants et les services aux aînés encourage les membres à participer aux fonctions générales du Syndicat. Une allocation de garde de 5 \$ de l'heure (maximum de 50 \$) peut-être accordée aux conditions suivantes :
 - a) Une seule allocation par unité familiale;
 - b) Pour enfants de moins de 12 ans et les adultes à charge qui vivent sous le même toit que le membre;
 - c) Il faut que le parent unique ou les deux parents soient présents aux fonctions générales du Syndicat, sauf si un des parents doit travailler;
 - d) Le service de garde doit être offert par une personne qui n'est pas membre de la famille immédiate;
 - e) Un reçu doit être remis avec la demande d'allocation;
 - f) Une preuve de d'âge et de résidence doit accompagner la demande d'allocation.

J'espère que les informations ci-dessus vous seront utiles, et je compte sur le plaisir de vous rencontrer bientôt.

Veuillez agréer, Cher membre, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Susie Proulx-Daigle
Présidente